



**Commune Aérostatique du Grand-Duché de Luxembourg
(Association Luxembourgeoise d'Aérostation)
Association sans but lucratif
Siège social : 4, rte. de Medernach, L-7619 Larochette
R.C.S. Luxembourg F787**

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 25 FÉVRIER 2026**

La séance qui se tient à Niederanven est ouverte à 19h15. Goy Feltes préside l'assemblée, il désigne comme scrutateur Annemarie Arens et Claude Sauber pour remplir les fonctions de secrétaire de l'assemblée. Le président constate que 11 voix sur 13 sont représentées et que l'assemblée peut valablement délibérer sur les points figurant à l'ordre du jour. Se sont excusés pour leur absence Gilles Hemmerling, Pascal Kugener, Charles et Pit Thibo et Dirk Vormberge.

En introduction le président informe les membres qu'un point est ajouté à l'ordre du jour à savoir le changement de siège social étant donné que la commune de Larochette ne met plus à disposition l'adresse et la boîte à lettre tel que ça a été le cas jusqu'à présent.

Ordre du jour :

1. Rapport d'activité 2025
2. Bilan au 31 décembre 2025
3. Admissions et démissions en 2025
4. Rapport des réviseurs de caisse
5. Approbation du bilan 2025
6. Approbation des admissions et démissions de l'année 2025
7. Approbation des cotisations et autres participations aux frais pour 2026
8. Décharge aux membres du comité et aux réviseurs de caisse
9. Élections statutaires
10. Désignation des réviseurs de caisse pour l'année 2026
11. Activités de l'année 2026
12. Transfert du siège social

Ces constatations faites, l'assemblée passe à l'ordre du jour :

1. Claude Sauber présente le rapport d'activité de 2025.
2. Paul Heiser présente le bilan au 31 décembre 2025, il constate un résultat positif de EUR 2 520,91.
3. Claude Sauber rappelle que Ute Koch avait été admise comme membre associé par l'assemblée générale en 2025 mais le secrétaire avait omis de l'indiquer dans le rapport de l'assemblée générale de 2025, il s'en excuse.
4. En l'absence de Dirk Vormberge, Paul Federmeier présente le rapport des deux réviseurs de caisse.
5. L'assemblée approuve le bilan 2025 à l'unanimité.
6. Il n'y a pas de nouvelle candidature ou de démission de membre à approuver mise à part celle de Dirk Vormberge comme réviseur de caisse.
7. L'assemblée approuve les cotisations et entry fees proposées par le conseil d'administration pour l'année 2026, inchangées par rapport à l'année 2025.
8. L'assemblée décharge les membres du conseil d'administration 2025 et les réviseurs de caisse.



9. Élections statutaires
Les membres du conseil d'administration sortant sont rééligibles et approuvés par l'assemblée générale.
Goy Feltes, Annemarie Arens, Claude Sauber, Paul Heiser, Pascal Kugener
10. L'assemblée confirme le mandat de réviseur de caisse de Paul Federmeyer et désigne Romain Pax comme deuxième réviseur de caisse pour 2026 suite à la démission de Dirk Vormberge. Les membres du conseil d'administration remercient Dirk Vormberge, Paul Federmeyer et Romain Pax pour leurs précieux services.
11. Activités de l'année 2026
 - Festival International de ballons, Château d'Oex, 24.01-01.02.2026
 - Assemblée générale Commune Aérostatique (25 février 2026)
 - Safety seminar AOPA (28 février 2026)
 - Séance de nettoyage et de vérification des ballons et de la station à gaz et
 - Safety Seminar Commune Aérostatique (28 mars 2026)
 - Stage ballon à gaz, Gladbeck, 30 avril - 3 mai 2026
 - Festival de ballons à Chalon sur Saône (26-28 juin 2026)
 - Réiser Pärdsdeeg (2027)
12. L'assemblée générale approuve à l'unanimité la proposition de transférer le siège social à l'adresse Maison 6, L-6380 Savelborn.

Clôture de l'assemblée générale vers 20h00.

Luxembourg, le 12 mars 2025

Goy Feltes
Président

Annemarie Arens
Scrutateur

Claude Sauber
Secrétaire